

tes, blancs de pièces pour avocats et pour notaires, memorandums, etc., etc., etc.

Directeur-propriétaire :—
M. Philippe Masson, No. 59 rue St-Joseph, à St-Roch de Québec.

Bulletin de l'Apostolat de la Prière

(1) DIRECTION GÉNÉRALE DE L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE.

Toulouse, janvier 1891.

Statistique, pour la France et tous les pays de langue française, du chiffre actuel des associés du 21 Degré, c'est-à-dire recevant chaque mois un Bilet-image en français, et, récitant tous les jours une dizaine de Chapelet.

Total général ; 1,487,280.

(2) SANCTIFICATION DES PAROISSES PAR L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE.

Rapport présenté au Congrès catholique de Lille, le 21 novembre 1890, par M. l'abbé Gheerbrant, curé de Saint-Jean-Baptiste d'Arras et Directeur Diocésain.

Messieurs,

Permettez-moi de vous citer, en commentant, le jugement de la plus haute des autorités, de Léon XIII, sur cette œuvre. C'était vingt-cinq jours seulement après son couronnement. Le Directeur général de l'Apostolat, ayant eu le bonheur d'être introduit dans les appartements du Saint-Père, lui offrait les hommages des Associés. A peine Léon XIII eût-il entendu le nom de l'Apostolat de la Prière, que sa figure s'épanouit : " Je connais cette œuvre, dit-il aussitôt, elle fait beaucoup de bien, et je la bénis de tout mon cœur, afin qu'elle en fasse davantage."

Quelle cause avait pu provoquer de la part du Pape un éloge aussi spontané et aussi glorieux ? C'est que la haute intelligence de Léon XIII avait compris toute l'importance et toute la portée, dans les temps actuels, d'une pareille œuvre, véritable ligue de tous les cœurs chrétiens unis sous la bannière du Cœur sacré de Jésus. Deux mots décisifs se trouvent dans une lettre qu'il écrivait dès 1867, étant encore archevêque de Pérouse, au Directeur de l'Apostolat : " Cette œuvre est si belle, et réunit une fécondité extrême à une telle simplicité, qu'elle mérite assurément toute la protection de l'autorité ecclésiastique."

Simplicité extrême, jointe à une fécondité extrême, voilà bien le caractère de toutes les

œuvres, parmi les meilleurs associés, des zélateurs ou des zélatrices chargés de recruter de nouveaux membres, et de distribuer les billets mensuels aux 15 ou 30 associés qui leur sont confiés.

Point d'œuvre, par conséquent, plus facile à établir dans une paroisse.

L'éloquent rapporteur développe en second lieu, la fécondité de l'œuvre, qui sanctifie le monde, et mérite, selon la parole de Léon XIII, le surnom de " Catholique "—Apostolat, qui sanctifie chacun de ses membres, en rendant la vie chrétienne plus réelle, plus pieuse, plus facile—Apostolat enfin qui sanctifie, et c'est le troisième fruit de sa fécondité, les paroisses, les communautés et les maisons d'éducation où il est établi.

Le rapporteur du Congrès d'Arras conclut ainsi :

Je ne puis mieux terminer, messieurs, que comme j'ai commencé par des paroles de Léon XIII. Ecoutez donc ce qu'il disait, dans une lettre pastorale adressée aux prêtres et aux fidèles de son archidiocèse de Pérouse : " Nous désirons grandement que le clergé et le peuple de ce diocèse connaissent, goûtent et embrassent l'Apostolat de la Prière et ses pratiques. Notre intention est que tous les Curés et Directeurs de pieuses Associations s'occupent d'introduire et de cultiver cette œuvre dans leurs paroisses et confréries.

" Dans tous les temps, la prière a été l'arme et l'instrument divin qu'ont employés pour triompher de l'ennemi des âmes, les véritables enfants de Jésus-Christ. Mais, au milieu des calamités actuelles, alors que l'adversaire de tout fait bien les derniers efforts pour éteindre la foi, disséminer les erreurs et ruiner la société, il est plus indispensable que jamais de réveiller, dans le cœur des chrétiens, l'amour et le désir de la prière. En sorte qu'unis et serrés dans le Cœur même de Jésus, nous puissions réparer les dommages que font, chaque jour à la religion et à l'Eglise, les détestables sectes des impies. "

(3). EXTRAIT DU DÉVELOPPEMENT DE L'INTENTION GÉNÉRALE DE JANVIER, LA DÉVOTION A SAINT-LOUIS DE GONZAGUE, PATRON DE LA JEUNESSE, par le T. Rd. P. Regnault, Directeur général de l'Apostolat de la Prière.

Mais pourquoi ne dirions-nous pas que nos associés du Sacré-Cœur doivent, plus que personne, prendre leur large part de ce centenaire de fête et d'hommages ? Louis de Gonzague, en effet, s'est montré ici bas, et surtout au ciel,—notre *Messager* en a souvent rendu témoignage—un des plus ardents amis du Cœur de Jésus, un des plus puissants promoteurs de son culte et de son règne.

" Lorsqu'il vivait encore de cette vie mortelle—atteste sainte Madeleine de Pazzi dans une révélation célèbre—il décochait continuellement des flèches d'amour dans le cœur du Verbe. Maintenant qu'il est au ciel, ces flèches retournent en son propre cœur et y demeurent, car il jouit aujourd'hui

V

Donc, le 25 février les Grands chanceliers, les officiers du Grand Conseil et les représentants des différentes branches existantes se réunirent à Niagara Falls pour former le Conseil Suprême. Après avoir été appelés à l'ordre par le Grand Président les membres de la Convention se rendirent à l'église paroissiale pour assister à une grand'messe dite spécialement pour la circonstance.

Il existait alors 47 branches et toutes étaient représentées à cette convention. Les branches étaient réparties par états ou provinces comme suit :—New-York, 34 ; Pennsylvanie, 10 ; Michigan, 2 ; Canada, 1.

Après la messe la convention se mit à l'ouvrage, et après avoir donné lecture des résolutions adoptées à la dernière convention, le Grand Secrétaire fit connaître les noms des Grands chanceliers qui devenaient, dans le but de former le Conseil Suprême, Chanceliers Suprêmes. C'étaient ceux qui occupaient un poste au Grand Conseil soit comme officiers, soit comme membres de quelqu'un des comités. En voici la liste :

Daniel Barrett, de Wedina, N.-Y. ; L. J. McParlin, de Lockport, N.-Y. ; M. C. Dunnigan, de Titusville, Penn. ; P. Walsh, Jos McKenna, M. Pomers, Jas McGrath, S. Geyer, Jno Clifford, J. Martin, Ant. Biron, J. J. McIntyre, J. Poëtz, tous de Niagara Falls, N.-Y. ; et M. Talbot, de Suspension Bridge, N.-Y. Ensuite l'on choisit, par vote au scrutin, douze représentants du seul Grand Conseil existant, celui de New-York, pour faire partie du Conseil Suprême avec le résultat suivant :

C. B. Friedman, branche 4 Titusville, Penn.

J. S. McGarry, (1) branche 5 Franklin, Penn.

T. J. Mahoney, branche 7 Buffalo, N.-Y.

T. A. Bourke, branche 9 Windsor, Ont. Canada.

F. J. Reister, branche 13 Buffalo, N.-Y.

W. C. Shields, branche 14 Carry, Penn.

J. C. Drescher, branche 16 Buffalo, N.-Y.

R. Mulholland, (2) branche 25 Dunkirk, N.-Y.

P. D. Carrigan, branche 28 Oil City, Penn.

J. T. Keena, (3) branche 32 Detroit, Mich.

J. D. Lavin, branche 35 Flint, Mich.

J. W. Welsh, (4) branche 33 Harnellsville, N.-Y.

(1) Actuellement Président Suprême.

(2) Actuellement Chancelier Suprême.

(3) Aviseur légal de l'association.

(4) Actuellement Trésorier Suprême.

bien-encore ra, un esprit vraiment chrétien pour que ces hommes, par pur dévouement, travaillassent ainsi, jour et nuit, soit en session, soit en comités prenant à peine deux à trois heures de la nuit pour reposer leurs esprits fatigués d'un tel travail : quelquefois n'ajournant même pas pour prendre leurs repas. Comme ils avaient à cœur le succès de leur entreprise !

Le travail accompli par cette convention fut considérable. La constitution fut révisée, amendée, augmentée. Elle fut faite aussi complète qu'il fut possible de le faire. Toutes les différentes formules nécessaires au fonctionnement de la société furent rédigées. La constitution attribua et défini les devoirs, les droits et les privilèges du Conseil Suprême, des Grands Conseils et des Branches. Enfin après cinq jours de ce travail incessant la convention termina ses travaux. Ce ne fut pourtant pas sans avoir donné une preuve éclatante de cet esprit de foi et de soumission à l'Eglise qui animait ses membres, en adoptant à l'unanimité la résolution suivante :—" Que la constitution, les règlements, les règles d'ordre, les différentes formules, le code de procédure et le cérémonial soient référés au Rév. W. J. McNab, (curé de Wedina, N. Y.) et au chancelier L. J. Mc Parlin avec instruction de les rédiger grammaticalement, sans pourtant y rien changer : Et ensuite, de soumettre le tout au Très Rév. Evêque Ryan, pour son examen. Et lorsque le dit comité fera rapport au Président Suprême que le Révérend Evêque leur a retourné les dites lois et formules APPROUVÉES, que le comité des impressions les fasse immédiatement imprimer et qu'alors le Président Suprême les promulgue comme étant les lois et règlements de l'Association. "

Puis après avoir choisi Niagara Falls, pour y tenir sa prochaine assemblée, la convention s'ajourne *sine die*.

La dernière main venait d'être mise à la création de cette noble association qui aujourd'hui fait notre gloire à tous, nous ses membres ; de cette association destinée à jouer un si grand rôle dans le monde social et catholique : de cette grande œuvre de la C. M. B. A.

(à suivre)

Le prix d'abonnement pour la France et pour tous les pays d'Europe est de SEPT FRANCS par an, payable par une traite sur une banque de Québec.